



Projet pédagogique

de l'accueil Périscolaire

de Drain

commune déléguée

d'Orée d'Anjou

L'îlot loisirs de Drain - Accueil périscolaire

*Le projet pédagogique a été élaboré en tenant compte du PEDT de la commune d'Orée d'Anjou et du fonctionnement proposé par l'équipe d'animation.
Ce projet n'est pas figé et peut à tout moment faire l'objet de modifications.*

Présentation générale de la structure

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Drain est installé dans la commune nouvelle d'Orée d'Anjou de 16678 habitants. Cette commune déléguée compte 2173 habitants en 2019.

Nous souhaitons proposer un accueil qui soit un lieu de loisirs et de découvertes. C'est-à-dire un endroit où l'enfant se sent bien, où il prend plaisir à retrouver ses copains pour découvrir et partager des activités de loisirs.

L'accueil est ouvert aux enfants des deux écoles présentes sur la commune de Drain.

Public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans. Ils doivent être scolarisés pour fréquenter l'accueil périscolaire.

La capacité totale maximale de l'accueil périscolaire est de 48 enfants avec une capacité maximale de 25 enfants de – 6 ans.

Locaux

L'accueil collectif de mineurs est implanté à Drain, commune d'origine rurale, au 161 rue Abbé Bricard.

Les locaux sont aménagés de manière agréable et fonctionnelle afin de répondre aux besoins des enfants.

La structure comprend un hall d'entrée sécurisé répondant aux normes en vigueur, un bloc sanitaire, une salle de sieste équipée de couchettes individuelles, un bureau, une kitchenette attenante à la salle principale, celle-ci étant composée de trois aires : pour le jeu et les activités, le temps calme, le goûter.

Le bloc sanitaire et la salle d'activité ont tous les deux un accès direct et indépendant sur un espace clos extérieur (pelouse, circuit voitures et billes) équipé d'un préau avec des coffres de stockage de matériel pédagogique nécessaire pour les différentes activités.

La salle du restaurant scolaire, est également mise à disposition pour la prise des repas et des goûters.

L'entrée se fait par un accès direct à la cour du pôle enfance.

Fonctionnement

	lundi, mardi, jeudi et vendredi
Périscolaire matin	6h45/8h45
Périscolaire soir	16h15/18h45

Tableau des horaires périscolaires d'une semaine type de l'école des Fritillaires

	lundi, mardi, jeudi et vendredi
Périscolaire matin	6h45/8h45
Périscolaire soir	16h30/18h45

Tableau des horaires périscolaires d'une semaine type de l'école Notre Dame de l'Enfance

MERCREDI

Horaires Périscolaire	Horaires matin	Horaires midi	Horaires Après-midi
6H45/9H00 17H00/18H45	9H00/12H00	12H00/13H30	13h30/17h00

Le mercredi, de 12h00 à 13h30, les enfants inscrits pourront déjeuner à la cantine.

Les repas ne peuvent être servis qu'aux enfants présents à l'accueil périscolaire le matin ou l'après-midi

Modalités de participation

Pour l'accueil périscolaire et les mercredis, les inscriptions se font sur le portail famille via le site oreedanjou.fr

Une facture mensuelle établie au vu des états de présence des enfants est adressée aux familles, chaque mois.

Moyens humains

Les enfants sont encadrés par 1 Directrice diplômée BAFD, par 7 animateurs diplômés BAFA et 1 cuisinière. Des jeunes en stage B.A.F.A ou tout autre stage en lien avec la petite enfance peuvent compléter l'équipe déjà en place.

Les rôles de la directrice sont d'élaborer avec l'équipe d'animation le projet pédagogique, de concevoir et animer des projets d'activités, de contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité, de gérer l'équipe d'animation (suivi, bilan, accompagnement des stagiaires en formation BAFA) et de développer les partenariats et la communication entre tous les acteurs dont les familles.

Les animateurs doivent participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et des activités qui en découlent. Ils encadrent les enfants sur les différents temps d'accueil en leur proposant des activités favorisant l'expression de leurs besoins, de leurs envies et les adaptent en fonction de l'âge. Ils participent à l'accueil, à la communication et au lien entre les différents acteurs dont les parents. Ils assurent également la sécurité physique et morale des enfants.

Les repas en accueil du mercredi

Le repas ne représente pas seulement un temps de restauration mais aussi un temps de détente et de convivialité. Les repas seront servis à la cantine scolaire. La cuisine sera préparée par une cuisinière diplômée.

Les enfants participeront au rangement.

Un goûter sera également proposé aux enfants l'après-midi.

Le temps calme du mercredi

Après le repas, les plus petits pourront aller se coucher dans la salle de repos équipée de couchettes individuelles.

Des activités calmes seront proposées aux plus grands.

Suivi sanitaire

Lors de l'inscription via le « portail familles », les familles ont l'obligation de remplir l'onglet « informations sanitaires ». Ceci permet à l'équipe d'animation de prendre connaissance d'éventuels problèmes de santé, notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires ou le handicap et de s'y référer en cas de besoin.

Une armoire à pharmacie, contenant les produits nécessaires aux premiers soins, ainsi que les coordonnées des intervenants possibles en cas d'urgence sont mis à disposition des animateurs.

Un téléphone fixe et un portable permettront la liaison entre les différents partenaires.

Réglementation

L'équipe d'animation devra se renseigner sur la réglementation concernant les activités prévues durant les temps d'accueil.

Les textes réglementaires seront à disposition de toute l'équipe encadrant les enfants grâce à l'abonnement au journal de l'animation en accueils collectifs de mineurs.

L'équipe devra s'assurer que le matériel mis à disposition ne présente pas de danger pour les enfants et qu'il correspond bien aux normes de sécurité en vigueur.

Matériels

L'accueil dispose d'un budget pour les fournitures d'activités comme les jeux de société, les jouets, le matériel pour les activités manuelles ou sportives.

La bibliothèque et la ludothèque permettent également un renouvellement régulier des livres et des jeux mis à disposition des enfants.

Objets personnels

Les familles devront vérifier que les enfants n'amènent pas d'objets personnels au sein de l'accueil afin d'éviter les conflits. Les échanges entre enfants sont interdits sur tous les temps d'accueil.

Activités

Des activités principalement ludiques sont proposées aux enfants.
La structure dispose d'une base de jeux variés pour développer l'éveil des enfants.

Les puzzles permettent de manipuler, d'emboîter et ainsi de développer leur mémoire.
Les jeux de constructions répondent au plaisir de défaire et refaire suivant leur imagination.

Les fournitures pour dessiner, colorier, peindre et la pâte à modeler favorisent la dextérité et leur esprit de création.

La bibliothèque répond aux besoins des enfants qui souhaitent se retrouver au calme. Elle offre une ouverture vers l'image et l'imaginaire et favorise le goût de la lecture.

Le coin cuisine, poupée, voiture satisfait le besoin d'imiter les grands.

Les jeux de société favorisent l'apprentissage des règles.

Des activités de bricolage sont aussi proposées aux enfants qui le désirent.
Les temps forts de l'année comme Noël, carnaval, les saisons, etc.... sont exploités comme support à l'expression de créativité des enfants.

Un service d'accompagnement aux devoirs est également assuré par des bénévoles, le lundi et le jeudi. La présence de deux bénévoles est impérative pour que l'accompagnement se déroule. Cinq objectifs sont fixés :

- Surveillance des devoirs avec aide si nécessaire.
- Aucun travail supplémentaire ne sera demandé.
- Aucune notion nouvelle ne sera travaillée.
- Aucune réprimande ne sera faite à un enfant présentant des difficultés.
- Un maximum de 15 mn par enfant devra être respecté.

Communication

La commune déléguée de Drain possède un site internet via le site d'Orée d'Anjou. C'est un outil efficace de communication pour les familles où vous y trouverez la réglementation de l'accueil périscolaire ainsi que le portail famille pour les réservations.

Des articles de presse paraissent également, afin de faire connaître les actions de l'accueil de loisirs.

Les besoins physiques, intellectuels, sociaux et affectifs de l'enfant

-Les enfants de 3 à 6 ans

Les enfants de cette tranche d'âge découvrent leur corps dans l'espace. Ils sont vifs mais vite fatigués. Leur intelligence pratique se développe grâce à l'élargissement du vocabulaire et de la maturation motrice. Ils ne se représentent pas les durées et espace temps. Ils sont très curieux. Ils ont besoin d'évoluer dans un environnement sécurisant, ils affirment une forme d'indépendance et de recherche d'autonomie. C'est l'âge où il y a «l'affirmation du moi ». Ils s'inventent des jeux, commencent à jouer en groupe malgré l'instabilité du groupe.

-Les enfants de 7 à 9 ans

Physiquement, les enfants ont besoin de se dépenser (sauter, courir, grimper), de se mesurer aux autres, d'évaluer leurs limites. Ils s'agitent rapidement.

Ils ont besoin de comprendre, de savoir pourquoi, de rêver, de créer. Le développement de l'autonomie est primordial à cet âge là.

Ils ont besoin de se voir confier des responsabilités, de s'exprimer, de s'affirmer, d'être valorisé.

Ils imitent et s'identifient aux plus grands.

Le groupe prend de l'importance.

-Les enfants de 10 à 12 ans

Les enfants de cet âge ont besoin de se dépenser et d'espace.

Ils ont besoin de créer, d'inventer. Ils ont la capacité d'anticipation, de planification. Ils ont un esprit critique et de contradiction.

Ils ont plusieurs besoins sociaux et affectifs :

- * de s'affirmer, d'être considéré comme un adulte
- * d'autonomie
- * d'indépendance
- * de choisir leurs activités
- * de prendre des responsabilités

Journée type

Les jours d'école, les enfants sont accueillis en périscolaire entre 6h45 et 8h45 avec l'arrivée échelonné des animateurs. Un petit déjeuner est proposé jusqu'à 8h.

Le soir, les enfants reviennent de l'école avec les animateurs à partir de 16h15 ou 16h30 selon l'école. Un goûter est proposé dans le restaurant scolaire pour les enfants du CE1 au CM2 et dans la périscolaire pour les enfants de la PS au CP

Après le goûter, les enfants peuvent jouer dans la périscolaire ou en extérieur selon le temps jusqu'à leur départ.

Le mercredi

A partir de 6h45	Les enfants sont accueillis par une animatrice. Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8h.
	Temps libre, les enfants peuvent jouer en autonomie.
A partir de 9h	Temps informels, échanges, répartition et préparation des activités.
	Présentation des activités proposées au cours de la journée.
10h à 12h	Activités, rangement du matériel avec l'aide des enfants, jeux libres puis rangement et installation pour le repas.
12h-13h15	Repas, puis rangement et nettoyage des tables.
13h30	Les plus petits s'installent pour la sieste, temps calme pour les autres.
13h30-14h	Accueil des enfants venant l'après-midi et départ pour les autres.
14h-14h30	Temps informels, échanges, répartition et préparation des activités.
14h30-16h	Activités, réveil échelonné des petits, rangement du matériel, jeux libres.
16h30	goûter.
17h-18h45	jeux libres avec départ échelonné des enfants.

OBJECTIFS

Objectifs général : Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs opérationnels :

En permettant à l'enfant d'évoluer dans un climat sécurisant.

En organisant l'intégration d'enfants handicapés.

En assurant le bien-être de l'enfant.

L'enfant doit être acteur de son temps libre.

Moyens :

Respect du rythme de vie de l'enfant (temps calme et sieste).

Respect des règles de sécurité.

Proposer des solutions adaptées en fonction des différents handicaps rencontrés.

Proposer des activités diversifiées, innovantes et ludiques.

Mettre en place des activités à la carte : laisser le choix à l'enfant.

Proposer des animations à la bibliothèque et à la ludothèque.

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint *si l'enfant ne se sent pas perdu dans l'organisation proposée.

*si 1 animation par période a eu lieu à la bibliothèque et/ou ludothèque.

*si l'enfant prend du plaisir à venir jouer.

*si l'enfant prend plaisir à participer à la vie du groupe.

Objectif général : Développer l'autonomie

Objectifs opérationnels

En responsabilisant les enfants.

En permettant aux enfants de prendre des initiatives.

Moyens :

Mettre en place des codes de couleurs ou dessins pour la compréhension des plus jeunes.

Proposer aux plus grands d'aider les plus jeunes.

Proposer aux enfants d'organiser leur activité.

Attribution de rôles (ex : arbitre, capitaine d'équipe...)

Participation aux tâches quotidiennes (ranger, donner la main aux petits lors des sorties...)

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint *si l'enfant ne se sent pas perdu au sein de la vie collective.

*en observant le déroulement des activités, si les enfants sont capables de communiquer et s'organiser entre eux.

Objectif général : Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en groupe

Objectifs opérationnels:

En sensibilisant les enfants à la notion de respect.

En intégrant l'enfant au groupe.

En encourageant la mixité.

En s'ouvrant à l'autre, en acceptant la différence.

En favorisant les échanges inter-générationnels.

Moyens :

Respecter les autres : élaboration des règles de vie avec les enfants.

Respecter le matériel : rangement du matériel et de la salle d'activité.

Favoriser l'écoute et le dialogue : jeux de connaissance, temps de parole.

Mélanger les tranches d'âges : jeux collectifs.

Découvrir d'autres cultures.

Informers les enfants sur le handicap.

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint

- *si un mercredi par trimestre, une rencontre est organisée avec les résidents de la maison de retraite.
- *si les enfants ont découvert une culture qu'ils ne connaissaient pas.
- *si les enfants connaissent les prénoms des uns et des autres et se respectent
- *si les enfants respectent le matériel.
- *si l'enfant porteur d'un handicap trouve sa place au sein de la collectivité.

Objectif général : Sensibiliser les enfants à l'environnement

Objectifs opérationnels :

En responsabilisant les enfants à l'écocitoyenneté.

En préservant l'environnement.

En sensibilisant les enfants au développement durable.

Moyens :

Informers les enfants sur le tri des déchets : disposer de sacs adaptés.

Réduire, sur le temps du goûter, les produits emballés individuellement.

Apprendre aux enfants les bons gestes pour la planète

Utilisation de matériel de récupération pour les activités bricolage.

Utilisation des supports pédagogiques

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint

- *si les enfants déposent leurs déchets dans les bons bacs.
- *si les enfants comprennent les bons gestes de non gaspillage (eau, papier...)

Objectif général : Développer l'éveil culturel et artistique

Objectifs opérationnels :

En permettant à l'enfant de s'exprimer.

En favorisant la création.

En découvrant la commune et les passions de ses habitants

Moyens :

Aider les enfants à développer leur imagination et leur créativité

Activités de bricolage, dessins, construction.

Visite des expositions culturelles ou artistiques à la bibliothèque ou dans la chapelle.

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint *si au moins une sortie culturelle ou artistique est réalisée par trimestre.
*si les enfants réalisent des créations sur place pour décorer ou à emporter.

Objectif général : Associer les parents, renforcer les liens avec les familles**Objectifs :**

En échangeant avec les parents sur la place de leurs enfants au sein de l'accueil.

En répondant aux questions ou aux attentes des parents.

En informant les parents sur les activités.

Moyens :

Discuter avec les parents lors des inscriptions, également au moment de l'accueil du matin et du soir.

Installer des panneaux photos représentant les enfants en activités.

Mettre en place avec les enfants un outil de communication

Inviter les parents, les enfants et toutes les personnes qui les encadrent à un moment de convivialité lors de la porte ouverte en fin d'année scolaire.

Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint *si les parents participent aux invitations diverses au cours de l'année.
*s'il y a une bonne communication entre les parents et les animateurs.
*si les enfants participent à élaborer un support d'informations.
*si les parents viennent spontanément vers l'animateur.

Evaluation

Les objectifs fixés par l'équipe d'animation sont évalués lors d'une réunion de bilan entre les animateurs et les Elus afin de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions menées au regard du projet éducatif.

Le projet pédagogique a été élaboré en tenant compte du projet éducatif de la municipalité et du fonctionnement proposé par l'équipe d'animation.

Ce projet n'est pas figé et peut à tout moment faire l'objet de modifications en fonction des attentes du public et des situations.